

(front panel)

MAX-15™/mc

Insecticide résiduel sous pression

COMMERCIAL

DANGER

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE - EXPLOSIF

TUE AU CONTACT ET CONTINUE À TUER

APRÈS QU'IL SOIT SEC.

GARANTIE : Propoxur 1,0 %

N° D'ENREGISTREMENT : 11593.01 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET : 350 g

CERTIFIED LAB PRODUCTS

PRODUITS DE LABORATOIRES CERTIFIÉS

239 Orenda Road

Brampton, Ontario L6T 1E6

Div. of/de NCH Canada Inc.

355098 (M04-602A)

(side panel)

LIRE L'ÉTIQUETTE AU COMPLET AVANT D'UTILISER LE PRODUIT.

MAX-15 est une formulation qui tue rapidement et contient une action résiduelle de longue durée contre les insectes suivants : Fourmis, grillons, mouches (dehors seulement), blattes, cloportes communs, tiques sanguines de chien, perce-oreilles, mille-pattes, araignées, tétranyque du trèfle, puces (dehors seulement), moustiques (dehors seulement), lépismes argentés et cucujides dentelés des grains (phase développée).

MODE D'EMPLOI : MAX-15 envoie un jet de vapeur direct à une distance de deux mètres. Les crevasses, fentes et endroits difficiles d'accès peuvent être atteints facilement sans avoir à se pencher, ramper ou grimper. Traiter les surfaces jusqu'à ce qu'elles soient mouillées, en bougeant le jet de vaporisation rapidement pour empêcher de trop mouiller et de gaspiller le produit. Ne pas diriger le jet vers les personnes, plantes ou animaux domestiques.

APPLICATION À L'INTÉRIEUR : Pour l'emploi dans des endroits où il n'y a pas d'aliments seulement. Fourmis, blattes, grillons, araignées, cucujides dentelés des grains (phase développée) et lépismes argentés : Vaporiser dans les crevasses, fentes, autour des plinthes et autres endroits où ces insectes se cachent. Appliquer derrière et sous les armoires, évier et dans et autour les poubelles. Pour les fourmis, vaporiser les pistes et endroits par où les fourmis entrent dans le bâtiment. Ne pas traiter les plantes de maison et la nourriture. Enlever les animaux domestiques et couvrir les bords à poissons et la nourriture exposée avant de vaporiser. Ne pas permettre aux enfants ou aux animaux domestiques d'entrer en contact avec les surfaces traitées jusqu'à ce que celles-ci soient sèches. Répéter au besoin. Tiques sanguines de chien : Vaporiser les endroits où dorment les animaux domestiques et autour des plinthes, cadres des fenêtres et des portes, fentes dans les murs et même le plancher. Répéter au besoin. Un lit frais doit être mis dans l'endroit d'habitation de l'animal après la vaporisation. Ne pas utiliser sur les animaux.

APPLICATION À L'EXTÉRIEUR : Fourmis, tétranyque du trèfle, grillons, perce-oreilles, puces, mouches, mille-pattes, moustiques, cloportes communs et tiques sanguines de chien : Traiter entièrement les endroits infestés ainsi que les surfaces extérieures des grilles de fenêtres, portes, cadres de fenêtres, fondations, patios ou autres endroits par où les insectes peuvent entrer. Pour les fourmis, traiter les fourmilières et les pistes. Répéter au besoin. Ne pas vaporiser sur la végétation.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Contenu sous pression. Ne pas placer dans l'eau chaude ou près des radiateurs, fourneaux ou autres sources de chaleur, ou entreposer à des températures au-dessus de 50 °C. Ne pas vaporiser près d'une flamme nue ou d'étincelles. Ne pas contaminer la nourriture, les boissons, les ustensiles ou les surfaces de préparation des aliments. Ne pas appliquer sur les rideaux, tapisseries, tapis et autres matériaux semblables qui peuvent se tacher. Éviter de trop mouiller les surfaces en caoutchouc, plastique et surfaces en goudron tels que les tuiles et les couvre-parquets. Ne pas utiliser sur les humains, plantes, animaux, nourriture, ustensiles de cuisine, bœufs à poissons ou dans les endroits où l'on nourrit les animaux. Ne pas utiliser comme vaporisateur d'espace. Nocif si avalé, inhalé ou absorbé à travers la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer la brume de vaporisation et assurer une ventilation adéquate à l'endroit où le produit est vaporisé.

PREMIERS SOINS : Contient du distillat de pétrole volatil. Si avalé, ne pas faire vomir. Appeler un médecin ou un centre anti-poison immédiatement.

En cas de contact cutané, laver avec du savon et de l'eau. En cas de contact oculaire, rincer avec de l'eau pendant quinze minutes, puis obtenir des soins médicaux. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Le propoxur est un inhibiteur léger de cholinestérase. L'atropine est un antidote.

ÉLIMINATION : Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la buse pour faire sortir toute la pression. Éliminer le contenant vide conformément aux exigences provinciales. Pour plus de renseignements sur l'élimination de la quantité inutilisée ou superflue et le nettoyage des lieux d'un déversement, communiquer avec l'organisme provincial chargé de la réglementation du produit ou avec le fabricant.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Fabriqué aux États-Unis/Étiquette imprimée au Canada.

Ce produit ne contient pas de propulseur au chlorofluoroalcane.

Pour commander, composer SANS FRAIS : 1 800 268-3035

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))